

FESTIVAL



ALIMENTERRE

Notre avenir se joue dans nos assiettes



FICHE DE PRÉSENTATION DU FILM

OCEANS 2 : LA VOIX DES INVISIBLES

Mathilde Jounot / Portfolio production / 53' / Français

Sélection du festival ALIMENTERRE 2020

24/07/2020



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
L'AVIS DU COMITE DE SELECTION	4
LA RÉALISATRICE	5
INTENTION ET CONTEXTE DU TOURNAGE	5
SÉQUENÇAGE	8
PROTAGONISTES	9
CHIFFRES CLÉS	10
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	11
Questions potentielles pour entrer dans le débat	11
Ecueils à éviter	11
Profil d'intervenants potentiels	12
Idées d'animation avant/après la projection	12
Fiches thématiques	12
BIBLIOGRAPHIE	13

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches thématiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

Océans 2 : la voix des invisibles / Mathilde Jounot / Portfolio Production / 53' / Français

Pêche artisanale, Biodiversité, Environnement, Gouvernance, Société civile, ONG, Bien commun

Ce documentaire retrace le parcours d'une réalisatrice qui prépare un reportage sur la disparition des espèces marines, la situation dramatique des mers. Mais au fil de ses recherches en France et au Sénégal, elle découvre que derrière ces messages alarmistes se cachent de grands enjeux financiers. En dénonçant les incohérences des politiques européennes, le film met en garde contre la financiarisation des ressources et alerte sur la faiblesse des gouvernements face aux multinationales et même parfois de certaines ONG environnementales.



L'AVIS DU COMITE DE SELECTION

"Océans 2 : la voix des invisibles" aborde la pêche sous un angle différent de celui des éditions précédentes du Festival. La réalisatrice nous invite à découvrir les enjeux de la sauvegarde de la biodiversité marine, à travers le regard de professionnels du monde entier. Le savoir-faire et la responsabilité des artisans pêcheurs dans l'utilisation de la ressource halieutique est au cœur du débat, ainsi que les impacts des restrictions d'accès à la mer sur la souveraineté alimentaire de ces « communautés de la mer ». Ce film soulève les questions sur la gouvernance des océans et la responsabilité collective dans la gestion de ce bien commun. Très belles images, immersives. C'est un film pédagogique pour aborder un sujet complexe. Tout public.

LA RÉALISATRICE

Mathilde Jounot, auteure journaliste.



Interview de Mathilde, réalisée le 26/05/2020

Pouvez-vous vous présenter, s'il vous plaît ?

Je m'appelle Mathilde Jounot. Je suis auteure. Mon premier métier c'est auteure journaliste. Je me suis mise à la réalisation et à la production audiovisuelle il y a quelques années afin de faire mes propres films de façon à être indépendante des sociétés de production. Pour moi il est important de décrypter les enjeux du monde afin de mieux les comprendre, avec pour objectif de vivre mieux ensemble sur cette planète. Je travaille beaucoup sur le milieu maritime. D'abord parce que j'habite en bord de mer, à Saint-Malo, mais aussi parce que j'ai grandi dans une famille de marins, donc j'ai un peu d'eau salée dans mes veines.

INTENTION ET CONTEXTE DU TOURNAGE

Interview de Mathilde réalisée le 26/05/2020

En m'intéressant et en enquêtant sur les mers, je fais un travail d'alerte rouge pour le public. Comment faire pour protéger la mer et son écosystème ? Quels sont les impacts sur les personnes qui en vivent ? Avec *Océan 1* et *Océan 2 : la voix des invisibles*, je me suis vraiment axée sur cette problématique-là. Le premier film m'a ouvert les yeux sur le fait que les solutions ne sont pas forcément là où on les attend. A mon grand bonheur j'ai réalisé que les solutions sont entre les mains des populations locales qui ont connaissance des écosystèmes, qui ont une pratique quotidienne et un mot à dire sur la gestion des mers. C'est primordial. Ce sont des solutions qui passent par l'humain, et pas uniquement par des ressources financières pour sauver la planète. L'objectif, ce n'est pas de faire de l'argent avec ça, mais de trouver des solutions durables pour les communautés de la mer. Elles sont développées avec du bon sens, de l'entente et sont beaucoup plus respectueuses de la biodiversité marine que les grands projets médiatiques de protection de l'environnement qui offrent peu de solutions pour les communautés locales, souvent expulsées de ces zones dites « protégées ». Comme l'exemple des Seychelles dans le film.

Comment s'est passée la rencontre avec les marins pêcheurs que vous interrogez dans votre film ?

Ce sont des gens que j'avais déjà plus ou moins croisé lors de mes recherches pour le premier film *Océan : la voix des invisibles*. Comme le film a beaucoup tourné, notamment lors du forum Slow Food, j'en suis venue à rencontrer plusieurs intervenants. Pierre Mollo, je le connaissais sur le terrain depuis un moment déjà. Je dirais que les rencontres se sont faites de fil en aiguille. Ensuite, je suis partie au Sénégal avec le CCFD-Terre Solidaire, ce qui m'a permis de rencontrer des acteurs avec lesquels j'avais échangé lors du forum international Terra Madre à Turin. Puis j'ai rencontré d'autres personnes sur le terrain. En France, comme je m'intéressais depuis longtemps à ces questions, j'avais déjà engrangé plusieurs contacts dans mon travail d'enquête sur la gestion durable des océans. Je me posais la question de savoir qui avait vraiment travaillé pour trouver des solutions.

Est-ce qu'il y a un moment particulier du tournage que vous voudriez partager ?

Il y a deux choses qui m'ont frappée. D'abord, j'étais assez impressionnée par le bon sens, l'intuition des pêcheurs : ils expriment en quelques phrases des situations complexes en exposant tous les enjeux.

Et aussi, en allant au Sénégal, je me suis rendue compte que les populations du Sud ont beaucoup plus à apporter à nos pays que l'inverse. Ils sont sur des systèmes d'entente et de gestion communautaire de la pêche où ils se mettent tous autour de la table, de façon collégiale, pour trouver des solutions à leurs problèmes. J'étais assez impressionnée, ainsi que les personnes qui m'accompagnaient. Effectivement il y a beaucoup de problèmes au Sénégal sur l'accapement des mers (exploitations minières et pétrolières, etc). Mais ce sont des problèmes qu'on a aussi en France alors que les acteurs locaux ont assez peu de pouvoir de décision sur la gouvernance des mers. Il y a une hiérarchie extrêmement verticale qui ne leur laisse pas beaucoup de marge de manœuvre. Au Sénégal, il y a un système de gestion collégiale mis en place en 2005 où l'Etat délègue aux marins-pêcheurs la possibilité de trouver et proposer des solutions. Ce n'est pas un système dirigiste. Et l'Etat sénégalais prend en compte ces avis lorsqu'il met en place des réglementations. En France et en Europe tout part d'en haut. Ça peut être très bien mais il y a des incohérences avec la réalité vécue par les communautés de la mer. Est-ce qu'il y a d'autres règles de droits plus appropriées aux territoires qui pourraient être applicables ? La gestion collégiale est plus appropriée.

Des systèmes communautaires de gestion de la ressource dans les villages existent depuis longtemps : les pêcheurs n'ont pas attendu qu'on leur dise de sauver la planète pour y faire attention. En France on a un système communautaire qui marche très bien depuis le XVe siècle (un peu moins bien maintenant car soumis aux réglementations de l'Europe) : ce sont les prudhommes, en Méditerranée. Là aussi ce sont les communautés de pêcheurs qui fixent les règles, organisent des tribunaux pour régler les litiges, etc. Tout cela est très intéressant.

Mais ce qu'il faut retenir c'est qu'aujourd'hui l'exemple nous vient des pays du Sud et qu'on a beaucoup à apprendre d'eux.

Vous avez fait ce film pour mobiliser les citoyens ou réveiller les politiques ?

Les deux. Avec les films *Océans 1 et Océans 2*, l'objectif était d'alerter sur le phénomène d'accapement des mers. Sous couvert de fausses intentions de protection marine, des organisations gérées par des banques font du « développement durable » dans le but de faire de l'argent. Elles ne protègent pas la biodiversité ni les personnes qui vivent de la mer. C'est un phénomène qui prend de l'ampleur et je voulais alerter le public. *Océans 1* a eu un bel écho auprès des décideurs politiques et des acteurs de la pêche car il a été diffusé lors de plusieurs festivals et rassemblements. Au-delà de ces publics, l'idée est de montrer qu'on peut inventer de nouveaux systèmes de démocratie qui s'adaptent mieux aux changements rapides. On a besoin d'une organisation beaucoup plus souple qu'un système dirigiste qui n'est pas adapté au terrain. Il y a un monde à construire, et pour ça il faut que les gens soient capables d'écouter. Actuellement je trouve que, de plus en plus, les gens sont dans des états

de crise, qu'ils ne prennent pas le temps de réfléchir mais sont tout le temps projetés dans le « faire ». Ils ne sont pas toujours prêts à écouter les solutions.

Au cours de mes circuits de projection, je me suis rendue compte que le public rural du terroir ou des petits ports de pêche est beaucoup plus positif que le public urbain. Ils me rendent heureuse quand j'y vais, parce qu'eux, sur les territoires, réinventent des systèmes de production qui sont des rénovations de démocratie au niveau local. Si cette rénovation ne vient pas d'en haut, elle viendra d'en bas, des territoires.

Est-ce que vous pensez qu'il faille quand même légiférer à un niveau local et supranational ou que cette gestion communautaire, horizontale est suffisante ?

Je pense qu'il faut légiférer. Mais réorganiser la façon de faire. Par exemple, quand je vois les règlements dans le droit de l'environnement, j'ai l'impression que certains responsables politiques ont oublié le bon sens commun. C'est important qu'il y ait des réglementations communes en Europe et hors de l'Europe, mais à condition que les territoires soient véritablement écoutés. A l'heure actuelle les décisions pour l'Union européenne sont prises avec une forte pression des lobbies et les intérêts financiers sont plus écoutés que les intérêts des communautés de la mer.

Je vais donner un exemple pour la pêche. Quand on parle du thon, on ne peut pas dire que tel village est propriétaire de la ressource parce qu'elle doit aussi circuler et exister dans le village d'à côté. Donc c'est important d'établir des quotas de prise pour gérer la ressource de façon équitable. Mais les espèces migrent et le thon arrive en Bretagne, alors qu'il n'y était pas avant : il n'y a donc pas de quotas pour la pêche de thon et quand les pêcheurs en récupèrent dans leur filet, ils sont obligés de le mettre à la poubelle ! C'est important que la réglementation internationale soit plus souple et que les acteurs de terrain puissent y prendre part. Il faut un système qui permette d'être beaucoup plus réactifs entre la décision de terrain et la réglementation. Car la ressource halieutique appartient à toute la planète. Comment collectivement peut-on légiférer ? C'est important que les pays puissent s'entendre à travers une réglementation internationale mais c'est aussi important que le terrain ait un rôle plus fort. D'où l'intérêt d'un système collégial, car les acteurs locaux peuvent faire des propositions au niveau national. Ce n'est pas l'Etat qui impose, mais les communautés qui proposent.

Un mot de la fin ?

Malgré tous les problèmes qu'il y a sur Terre, je suis très optimiste, convaincue qu'il y a quelque chose de bon à construire. Il faut vraiment y croire. Dans ce monde il y a des solutions, il faut les mettre en place, et pour ça il faut être ensemble.

La mer c'est un peu mon âme première, j'ai grandi avec elle, et je souhaite que tous les enfants puissent vivre ça. D'où l'importance de protéger notre avenir, protéger les communautés. Elle ne nous appartient pas. On la lègue aux enfants.

SÉQUENÇAGE

Le poids des ONGs dans la gouvernance maritime

00:00:00 à 00:05:26

Dans les grandes négociations internationales, des ONGs, plus riches que certains Etats, ont un pouvoir d'influence considérable sur la gestion des océans. C'est ainsi que l'ONG The Nature Conservancy (TNC) négocie le paiement de la dette des Seychelles en échange de la création d'une aire marine d'1,5 millions de m², dont 30 % passent sous la gouvernance d'un trust. Ceci impacte considérablement la pêche artisanale, essentielle au tissu social et culturel des Seychelles.

Les citoyens du monde ont-ils une alternative à proposer ?

00:05:27 à 00:09:51

Les professionnels de la mer se réunissent lors du forum international Terra Madre, à Turin. Ils défendent le fait que les marins pêcheurs ne sont pas responsables de l'épuisement de la ressource, et s'intéressent au plancton, respectent les périodes de repos biologique, créent des zones protégées, etc. En travaillant ensemble et partageant leurs initiatives, ils s'inscrivent dans un mouvement de la société civile pour concilier l'humain et l'environnement.

Sénégal

00:09:52 à 00:15:14

Les pêcheurs ont pris conscience de leur responsabilité dans la gestion de la ressource. Ils ont mis en place des programmes d'aires marines et de reboisement de la mangrove, essentielle à l'écosystème marin. Les communautés de la mer participent ainsi à la préservation de l'environnement dans lequel (et duquel) elles vivent.

Bretagne

00:15:15 à 00:24:21

Plusieurs exemples d'une gestion durable de la ressource halieutique par les pêcheurs : consolidation des stocks de homards et de coquilles Saint-Jacques ou repeuplement d'espèces menacées comme la langouste. Les marins pêcheurs, par leur observation et leur contact quotidien, ont un véritable savoir-faire et une connaissance fine des évolutions de l'écosystème marin.

Méditerranée

00:24:22 à 00:31:32

Les pêcheurs s'adaptent aux évolutions de la biomasse marine. Depuis des siècles en Méditerranée, la prudence, un mode de gestion communautaire, garantit le bon équilibre de la ressource tout en s'appuyant sur la polyvalence des pêcheurs. Ce système qui a fait ses preuves, se voit pourtant remis en question depuis une trentaine d'années par d'autres réglementations, éloignées de la réalité du terrain.

Réglementation européenne inadéquate : la question des prises accessoires

00:31:32 à 00:34:00

Les normes européennes de gestion de la ressource halieutique ne coïncident pas avec la réalité de la pêche. Que faire des prises accessoires ? Avec l'objectif de « zéro déchet », Bruxelles ne prévoit rien pour la valorisation des rejets. Ces poissons pêchés et non désirés doivent être jetés à la poubelle : une aberration pour les pêcheurs !

Gestion collégiale au Sénégal

00:34:00 à 00:37:33

Face à l'inefficacité des politiques dirigistes de l'Etat, les communautés de la mer ont préféré la cogestion. Entrée dans le code de la pêche du Sénégal en 1998, la gestion collégiale permet à toutes les communautés du littoral de proposer des solutions au gouvernement pour gérer de façon plus durable l'environnement maritime. L'Etat reconnaît la compétence des pêcheurs et encourage leur responsabilité collective.

Quelle adaptabilité face au changement climatique ?

00:37:33 à 00:41:13

La cogestion de la ressource maritime au Sénégal est aussi une stratégie d'adaptation au changement climatique. Les effets de celui-ci se font ressentir partout (Méditerranée, Océan Indien) et la pêche artisanale est fragilisée par ces changements : changements sur les saisons de pêche, migrations d'espèces, etc. L'observation de ces évolutions est cruciale mais cela demande du temps, c'est un savoir-faire transmis de génération en génération par les pêcheurs, les seuls capables de s'y adapter, à condition qu'ils ne soient pas bridés par des règlements inadaptés.

Organisation des pêcheurs artisans de l'Océan Indien

00:41:13 à 00:44:51

Le changement climatique n'est pas la seule menace pour ces communautés de la mer : le développement touristique et l'urbanisation des littoraux détériorent aussi l'environnement côtier. Pêcheurs artisans des Seychelles, de Maurice, des Comores, de La Réunion et de Madagascar se sont donc organisés au sein d'une Fédération pour faire entendre leur voix auprès des gouvernements et instances internationales et rédiger des plaidoyers.

Faire entendre leur voix face aux intérêts économiques supérieurs

00:44:52 à 00:53:00

Face aux grands projets économiques, la préservation de l'environnement passe en second plan. Rejets polluants dans le Parc des Calanques, extraction de pétrole le long des côtes sénégalaises, croisières de luxe dans des aires protégées, ... que recouvrent les « obligations bleues » du trust qui gère la nouvelle zone protégée des Seychelles ? Dans le Morbihan, les artisans pêcheurs n'attendent plus après les décisions politiques pour s'organiser, s'associer avec les agriculteurs afin de gérer de façon durable leur territoire commun. Partout, ces communautés de la mer montrent leur volonté d'agir ensemble, d'être pris en compte dans la gestion des océans.

PROTAGONISTES

Maria Damanaki - The Nature Conservancy (Etats-Unis);
 Torsten Thiele - The Global Ocean Trust;
 Greg Hunt - Ministère de l'Environnement (Australie) ;
 Beatty Hoarau - Trésorier de la Fishing Boat Owners Associations (Seychelles) ;
 Patrick Fortuno - Secrétaire de la Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien ;
 Virginie Lagarde - Secrétaire générale intérim Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien ;
 Astrid Alexandersen - Réseau Afrika Kontakt ;
 Pierre Mollo - Enseignant Chercheur (Bretagne) ;
 Didier Ranc - Président de la Communauté des Patrons Pêcheurs de la Seyne-sur-Mer ;
 Abdoulaye Ndiaye - Coordinateur national du réseau des Conseils Locaux de Pêche Artisanale au Sénégal ;
 Michèle Mesmain - Coordinatrice du réseau Slow Fish ;

Karim Sall - Président des jeunes pêcheurs de Joal Fadiouth ;
Bintou Sonko - Présidente de l'Association des Femmes Coquillage de Joal ;
Pascal Leclerc - Président du Comité des Pêcheurs Maritimes et des Elevages d'Ille-et-Vilaine ;
Marc Baudoin - Pêcheur de Lampaul Plouarzel ;
Frédéric Legrand - Pêcheur de Chausey ;
Elisabeth Tempier - Secrétaire Prud'homme (2010-2015) ;
Gérard Carrodano - Président de la Communauté des Patrons Pêcheurs de La Ciotat ;
Yannick Calvez - Président du Comité des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère ;
Moussa M'Benge - Secrétaire Générale de l'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale ;
Manel Faye - Président du Conseil Local de Pêche de Ngaparou (2013-2015) ;
Rolly Tambara - Pêcheur des Seychelles ;
France Andy - Président de l'Innovative Fisher Association (Ile Maurice) ;
Keith André - Président de la Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien (Seychelles) ;
Thouraya Bacar - Transformatrice des Comores ;
Sébastien Lemoine - Ostréiculteur de Carnac et Président de CAP 2000.

CHIFFRES CLÉS¹

Définition de la pêche artisanale

La pêche artisanale recouvre des réalités différentes selon les définitions retenues.

Une estimation mondiale de la petite pêche révèle que 65 % des pays la définissent selon la taille des bateaux avec des embarcations allant de 5 à 15 m. En France cependant, la pêche artisanale désigne tout navire de moins de 25 m avec armateur embarqué : une définition qui rend les normes françaises uniques et difficilement compatibles avec les standards globalement acceptés.

Outre le critère de la taille du navire, la pêche artisanale est aussi caractérisée par des techniques de pêche sélectives, un faible impact sur l'environnement marin, une pêche de qualité et un ancrage territorial fort.

Les ONG s'alignent sur les définitions plus couramment utilisées pour lesquelles « *la pêche artisanale est une pêche de petite échelle, le plus souvent côtière, aux techniques de pêche pour la plupart basées sur des engins de type dormant (filets, casiers, lignes) et surtout à dimension humaine (le propriétaire du navire travaille à bord) avec un ancrage territorial fort.* »

Ces navires sont extrêmement dépendants de la santé de l'écosystème marin et de l'abondance de la ressource. Leurs stratégies de pêche visent à alterner les zones de pêche et les espèces cibles tout au long de l'année pour ne pas mettre à mal les stocks et continuer de pêcher longtemps sur une même aire géographique.

La pêche artisanale dans le monde

- la pêche artisanale emploie **12 millions de personnes** dans le monde, la pêche industrielle un demi-million ;
- la pêche artisanale produit **autant de captures pour la consommation humaine** que la pêche industrielle en utilisant **un huitième du carburant brûlé** par la grande pêche ;
- la petite pêche utilise des **méthodes de pêche sélectives** et rejette très peu de poissons. La majorité des captures est utilisée pour la **consommation humaine** ;
- les pêches industrielles rejettent entre 8 et 20 millions de tonnes de poissons par an.

¹ Source : Bloom Association

- en outre, les flottes industrielles capturent **35 millions de tonnes de poissons qui sont transformées en farines animales** pour les élevages de volailles, de porcs et de poissons ;
- au niveau mondial, **un pêcheur industriel reçoit en moyenne 187 fois plus de subventions au gasoil** par an qu'un pêcheur artisan bien que ceux-ci pêchent quatre fois plus de poissons par litre de fioul utilisé.

« Cet avantage donné aux pêches industrielles est injuste et aurait mené dans n'importe quel autre secteur d'activités à une rébellion des individus concernés, mais la plupart des pêcheurs artisans se trouvent dans des pays en voie de développement et n'ont presque pas d'influence politique » commente la chercheuse Jennifer Jacquet.

La pêche artisanale en France et en Europe

Selon les estimations de 2011 du Ministère de l'Agriculture sur 7 305 navires de pêche, 4 857 opèrent depuis la France métropolitaine (66 % de la flotte), parmi lesquels 78 % font moins de 12m².

En Europe, la proportion des navires de moins de 12m atteint 82% de la flotte globale.

Au Royaume-Uni, les petits navires représentent 77 % de la flotte britannique et 65 % des emplois temps plein du secteur, mais les pêcheurs artisans n'obtiennent que 4 % des quotas de pêche³ !

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Questions potentielles pour entrer dans le débat

- Comment donner plus de poids aux « communautés de la mer » dans la gestion des océans ? Comment associer les pêcheurs aux prises de décision ?
- Quel est notre pouvoir de consommateur pour privilégier la pêche artisanale ? En quoi nos choix de consommation (d'animaux de la mer) ont-ils une influence sur les modes de pêche, industriels ou artisanaux ?
- Qui prend part à la gouvernance concernant les communs ? Comment y participer et s'impliquer dans la gestion des biens communs ? Quelle est la place pour l'engagement citoyen ?
- Quelle visibilité dans les objectifs et intentions des ONGs ? Comment s'assurer de leur indépendance financière et de la poursuite d'intérêts communs ?

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Voir les solidarités et les points communs entre les pêcheurs artisans du monde.
- Des solutions innovantes pour être plus résilients face aux défis actuels existent dans des pays du Sud : par exemple dans la pertinence du système de cogestion sénégalais par rapport aux réglementations européennes pour préserver la ressource halieutique.

Ecueils à éviter

- Ne pas faire de généralités : toutes les ONGs environnementalistes ne sont pas corrompues. Bien vérifier de quoi/qui on parle, et les modes de fonctionnement.
- Ne pas faire de généralités : si la petite pêche artisanale a une forme qui la rend plus susceptible d'être durable, il existe de bonnes pratiques au niveau industriel comme des exemples de pêche destructrice à petite échelle.

² http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres2011_38-41.pdf

Profil d'intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord/Sud.

- Artisans pêcheurs
- Membres de prud'homies ou dispositif de gouvernance collégiale
- Membres d'ONG de protection des océans
- Scientifiques, environnementalistes sur la biodiversité marine
- Responsables politiques travaillant sur la question de gouvernance maritime, à un niveau institutionnel
- Animateurs de Marine Stewardship Council qui sensibilisent aux enjeux de la surpêche et de la pression sur les océans

Idées d'animation avant/après la projection

- Jeu de la pêche : <https://www.alimenterre.org/jeu-de-la-peche>
- « Un régime en queue de poisson », infographie <https://www.alimenterre.org/un-regime-en-queue-de-poisson>

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques ALIMENTERRE :

■ Fiche « Pêche »

<https://www.alimenterre.org/system/files/2018-10/fiche-thematique-p%C3%AAche20180823-aft.pdf>

La pêche est une activité aussi ancienne que l'humanité. Cette activité de capture, de collecte de ressources vivantes est souvent reléguée au second plan comme une activité connexe à l'agriculture. De manière générale dans les débats publics les enjeux sont souvent méconnus, son rôle est souvent sous-estimé dans les stratégies de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Pour Olivier De Schutter, ex rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, "**la pêche revêt une importance cruciale pour le droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire**" (2012).

D'après la FAO, près de 56,6 millions de personnes dans le monde vivent des activités de pêche primaire et d'aquaculture. Des chiffres probablement sous évalués et à revoir à la hausse si l'on considère les activités en amont et en aval de la filière (transformation, commercialisation, fabrication de matériels, etc.). Outre des revenus, la pêche fournit un apport nutritionnel essentiel (protéines, gras, nutriments) pour des centaines de millions de personnes dans le monde.

La pêche constitue un enjeu alimentaire à la croisée d'importants enjeux géostratégiques. Entre 1976 et 2014, les quantités de poissons exportés sur le marché international ont plus que triplé passant d'environ 20 millions à 60 millions de tonnes. Une industrie très lucrative qui s'accompagne de coûts environnementaux et sociaux avec notamment des conséquences dramatiques pour les communautés de pêcheurs artisans au Sud qui dépendent des ressources halieutiques pour leur subsistance.

Les fiches thématiques sont consultables sur www.alimenterre.org.

Autres ressources ALIMENTERRE :

■ **Film « Poisson d’or, poisson africain »**

<https://www.alimenterre.org/poisson-d-or-poisson-africain-0>

■ **Film « Une pêche d’enfer »**

<https://www.alimenterre.org/une-peche-d-enfer>

BIBLIOGRAPHIE

Actualités sur le sujet :

- « Economie de la mer. Des aires marines vraiment protégées ? », Ouest-France, octobre 2018 : <https://www.ouest-france.fr/economie/economie-de-la-mer/economie-de-la-mer-des-aires-marines-vraiment-protgees-6045185>
- Appel citoyen au gouvernement français « Osons sauvegarder la petite pêche côtière » <https://www.bloomassociation.org/appel-citoyen-petite-peche/>
- Le réseau Slow Food et le forum Terra Madre à Turin, avril 2020 : <https://www.slowfood.com/press-release/terra-madre-salone-del-gusto-2020-3/>

Pour aller plus loin :

- « Prud’hommes de pêche de Méditerranée française », Elisabeth Tempier, 2013 file:///C:/Users/Agn%C3%A8s/Downloads/ECADIM_FRANCE_PRUDHOMIE_OK.pdf
- « Le scandale des boues rouges dans le parc national des Calanques », notre-planete.info, mis à jour en 2019 : <https://www.notre-planete.info/actualites/4397-boues-rouges-pollution-Mediterranee>
- Visiter le site de BLOOM, une association engagée dans la protection des océans de ceux qui en vivent : <https://www.bloomassociation.org/>

Sur la Planification Spatiale Maritime :

- Définition officielle de l’UNESCO : <http://mspfr.ioc-unesco.org/a-propos/la-planification-spatiale-marine/>



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

